



# A.P.D.H.

Actions pour la Protection des Droits de l'Homme

---

## DECLARATION DE L'APDH SUR LA PENDAISON DE M. SADDAM HUSSEIN

### 1 – L'ÉVENEMENT

Le samedi 30 décembre 2006, alors que le monde entier se réveillait avec l'idée merveilleuse de célébrer l'« Aid el Khebir » (ou Tabaski), l'une des plus grandes fêtes musulmanes, les chaînes de télévisions et de radios étrangères diffusaient des informations sur la pendaison de l'ex-président irakien SADDAM HUSSEIN. Avec des avis controversés à travers la planète. La scène macabre a constitué durant toute cette journée sainte, la une des journaux de la Radio Télévision Ivoirienne (RTI).

### 2 – UNE ATTEINTE GRAVE A LA DIGNITE HUMAINE

Si l'objectif des Autorités irakiennes actuelles, soutenues par leurs alliés occidentaux, était de punir M. SADDAM HUSSEIN et les siens pour les crimes qu'ils auraient commis et de venger les victimes, c'est plutôt l'horreur du film de la pendaison de l'ex-président qui aura choqué la plupart des esprits. Parce que c'est **une déshumanisation de l'homme ; une atteinte grave à la dignité humaine.**

Comment des Hommes, civilisés et se disant croyants en DIEU (ou en ALLAH) peuvent-ils entreprendre, en un jour sacré de la "Tabaski", sans pudeur, ni remords, ni une petite crainte du Créateur, de pendre un autre être humain, créature de DIEU comme eux, et le filmer en train de mourir ; parce qu'il l'aurait déclaré criminel ? Si M. SADDAM HUSSEIN était criminel, ceux qui l'exécutent, le filment et qui se réjouissent de présenter les images de sa mort au monde entier ne sont-ils pas autant criminels que lui ?

Tel est le fondement de la grande problématique de la peine de mort que ne cessent de condamner les Militants des Droits de l'Homme du monde entier. Car c'est **une grave violation du droit à la vie** proclamé dans la plupart des Instruments internationaux dont la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**.

### 3 – NON A LA PEINE DE MORT

L'APDH réaffirme, à l'image de toutes les organisations de Droits de l'Homme du monde, sa farouche opposition à la peine de mort et condamne la pendaison horrible et macabre de M. SADDAM HUSSEIN.

L'APDH dénonce le cynisme des Autorités irakiennes et de leurs alliés qui, pour parachever leur œuvre de "Justiciers de la Planète" ont présenté au monde et aux enfants l'horreur de la mort par des hommes et terni la fête sacrée de l'« Aid el Khebir » de cette fin d'année 2006.

L'APDH invite enfin les Autorités ivoiriennes à éviter à l'avenir de présenter pareilles horreurs aux populations qui, dans leur ensemble, ont aujourd'hui un sens très élevé de la vie humaine.

Fait à Abidjan, le 1<sup>er</sup> janvier 2007  
**Pour l'APDH, le Président**

**Dr BOGA Sako Gervais**